



Commune de Montanaire

INFORMATION A LA POPULATION DE DENEZY

EAU POTABLE

La teneur en nitrate dans l'eau potable de Denezy a souvent été proche de la valeur maximale admise, à savoir 40 mg par litre.

Suite à un prélèvement effectué le 13 septembre dernier au robinet du bassin dans l'ancien collège de Denezy, le rapport d'analyse de l'Office de la consommation, datant du 23 septembre écoulé, indique un taux de Nitrate de 47.8 mg par litre. La raison de ce dépassement est probablement dû au manque de précipitations qui n'a pas favorisé une dilution du Nitrate dans la masse d'eau.

Le service de l'eau a pris des mesures appropriées afin de rétablir la conformité de l'eau distribuée :

- en transférant une plus grande quantité d'eau depuis Thierrens ;
- en procédant à une analyse des différents captages et en mettant momentanément hors service ceux avec la plus haute teneur en Nitrate.

Dans cette attente, nous conseillons aux familles avec nourrissons de ne pas utiliser l'eau du robinet pour la préparation des biberons. Par contre, l'eau peut être consommée sans problème par les autres tranches de la population.

Michel Rosset, Municipal en charge des eaux, se tient à votre entière disposition pour répondre à vos questions/préoccupations concernant ce sujet par mail à l'adresse m.rosset@montanaire.ch.

La Municipalité